

Date d'émission 11-mars-2015

Date de révision 24-mars-2015

Version 2

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE****Identificateur de produit**

Nom du produit **DEGREASE ALL**  
Code du produit **161252000**

**Autres moyens d'identification****Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation**

Utilisation recommandée dégraissant professionnel  
Utilisations contre-indiquées Utilisez uniquement comme indiqué sur l'étiquette .

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fabriqué Pour / Distribué par  
Legend Brands Products  
15180 Josh Wilson Road  
Burlington, WA 98233  
800-932-3030

**Numéros de téléphone d'urgence**

Numéro de téléphone d'urgence **1-800-535-5053**  
24 heures sur 24

**2. Identification des dangers****classification**

Toxicité aiguë - orale	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 3
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3

**Éléments d'étiquetage****VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE****Danger****mentions de danger**

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



**Conseils de prudence - Prévention**

- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
- Éviter le rejet dans l'environnement

**Conseils de prudence - Réponse**

- Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDD)
  - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
  - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
  - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
  - EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

**Conseils de prudence - Entreposage**

- Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

- Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)**

**AUTRES INFORMATIONS**

Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

**3. Composition/informations sur les composants**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	112-34-5	7-13	*
Alcohol Ethoxylate	68439-46-3	1-5	*
Sodium Metasilicate	6834-92-0	1-5	*
Sodium Sesquicarbonate	533-96-0	1-5	*
Ammonium Hydroxide	1336-21-6	.1-1	*

**4. Premiers soins**

**PREMIERS SOINS**

- Conseils généraux** Une consultation médicale immédiate est requise.
- Contact avec la peau** Une consultation médicale immédiate est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux** Une consultation médicale immédiate est requise Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage Ne pas frotter la partie touchée

<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.
<b>INGESTION</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Symptômes</b>	Tous les symptômes et effets supplémentaires sont décrits dans la section 11 : Informations toxicologie .
------------------	---

### **Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Note aux médecins</b>	Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	---

## **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

**Agents extincteurs appropriés** Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers** Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète

## **6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
---------------------------------	--

### **Précautions environnementales**

<b>Précautions environnementales</b>	Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.
--------------------------------------	---

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
--------------------------------	--

**Méthodes de nettoyage** Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Endiguer. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

**7. Manutention et stockage**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes clos.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

**Matières incompatibles** Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Directives relatives à l'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2-(2-butoxyethoxy)ethanol 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor	-	-

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Aucune mesure particulière de protection technique n'est requise.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Hygiène générale** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	liquide
<b>apparence</b>	transparent
<b>Couleur</b>	Bleu
<b>Odeur</b>	doux
<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	12.5 - 13.5	
Densité	1.02	
Viscosité dynamique	eau mince	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	dessus 93°C	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Taux d'évaporation	Même que l'eau	
inflammabilité (solide, gaz)		
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Lower flammability limit:	Aucun renseignement disponible	
pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
température de décomposition	Aucun renseignement disponible	

**AUTRES INFORMATIONS**

Densité lbs/gal	8.5
Teneur en COV (%)	12.4 % ALL VOC CONTENT IS CARB EXEMPT AS LVP

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité**

Aucune donnée disponible

<b>stabilité</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.
<b>Matières incompatibles</b>	Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Renseignements sur le produit</b>	Les principaux effets et la toxicité de ce matériau sont dus à ce caractère corrosif .
<b>Inhalation</b>	Provoque des brûlures.

**Contact avec les yeux** Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.  
**Contact avec la peau** Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.  
**INGESTION** Provoque des brûlures.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
2-(2-butoxyethoxy)ethanol 112-34-5	= 3384 mg/kg ( Rat )	= 2700 mg/kg ( Rabbit )	-
Sodium Metasilicate 6834-92-0	= 600 mg/kg ( Rat )	-	-

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosivité** Provoque des brûlures. Extrêmement corrosif et destructeur pour les tissus. Risque de lésions oculaires graves.  
**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible.  
**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.  
**Cancérogénicité** Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.  
**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.  
**Toxicité chronique** Une exposition chronique à des vapeurs/gaz corrosifs peut entraîner une érosion des dents suivie d'une nécrose de la mâchoire. Les irritations bronchiques avec toux chronique et crises de pneumonie fréquentes sont communes. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également survenir. Éviter une exposition répétée. Possibilité d'effets irréversibles.  
**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit**

**Toxicité aiguë inconnue** 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

**écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
2-(2-butoxyethoxy)ethanol 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 2850: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Sodium Metasilicate 6834-92-0	-	210: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static 210: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50	216: 96 h Daphnia magna mg/L EC50
Ammonium Hydroxide 1336-21-6	-	8.2: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	0.66: 48 h water flea mg/L EC50 0.66: 48 h Daphnia pulex mg/L EC50

**Persistance et dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets néfastes**                          Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination des déchets**                          L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.  
**Emballage contaminé**                          Ne pas réutiliser le contenant.  
**États-Unis - numéro de déchet EPA**        D002

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Ammonium Hydroxide 1336-21-6	Toxic Corrosive

**14. Informations relatives au transport**

**Note :** La description de l'expédition est spécifique au conteneur, cette information est fournie pour à une information de point de vue. S'il vous plaît se référer au conteneur et / ou les documents d'expédition pour la description appropriée de l'expédition avant l'offre des matériaux pour l'expédition. Pour plus d'informations, s'il vous plaît contacter le distributeur inscrit dans l'article 1 de ce document.

**U.S. Department of Transportation (USDOT)**

**4x1 Gallon Case**                          *Compound Cleaning Liquid, NOI, LTD QTY (LTDY)*  
**Pails & Drums (<119 Gallons)**        *UN1760, CORROSIVE LIQUIDS, NOS, (CONTAINS AMMONIUM HYDROXIDE AND DISODIUM TRIOXOSILICATE), 8, III*  
*(HM-CS3D)*

**15. Renseignements sur la réglementation**

**Inventaires internationaux**

**TSCA**                          *Est conforme à (aux)*                          **LIS/LES**                          *Est conforme à (aux)*

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*  
*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

**Règlements fédéraux aux États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-(2-butoxyethoxy)ethanol - 112-34-5	1.0

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

**Danger aigu pour la santé**                          Oui

Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Danger de réaction	Non
Risque de décompression soudaine	Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Ammonium Hydroxide 1336-21-6	1000 lb	-	-	X

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Ammonium Hydroxide 1336-21-6	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
2-(2-butoxyethoxy)ethanol 112-34-5	X	-	X
Ammonium Hydroxide 1336-21-6	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'enregistrement du pesticide à l'EPA Sans objet

Renseignements complémentaires Aucun renseignement disponible.

**16. Autres informations**

HMS

Risques pour la santé <b>3</b>	inflammabilité <b>1</b>	Dangers physiques <b>0</b>	PROTECTION INDIVIDUELLE <b>B</b>
-----------------------------------	----------------------------	-------------------------------	-------------------------------------

Préparée par Département de la réglementation  
 Date d'émission 11-mars-2015  
 Date de révision 24-mars-2015



À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

***Fin de la fiche signalétique***